

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE

SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damase, tenue le 16 septembre 2019, à 19 h 30, à la mairie, située au 115 rue Saint-Étienne, Saint-Damase.

Sont présents madame la conseillère Ghislaine Lussier et messieurs les conseillers, Claude Gaucher, Yvon Laflamme, Gaétan Jodoin, Alain Robert et Yves Monast, tous formant quorum sous la présidence de son honneur le maire, monsieur Christian Martin.

Également, présente Madame Johanne Beauregard, directrice générale et secrétaire-trésorière.

CONSTAT DE CONFORMITÉ

Les membres du conseil présents constatent que l'avis de convocation a été signifié à tous et chacun des membres du conseil conformément aux dispositions de la Loi.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Les personnes présentes dans la salle profitent de cette période mise à leur disposition pour poser des questions aux membres du conseil ou s'enquérir de certains dossiers.

Rés. 2019-09-110

MANDAT À LA FQM-RÉVISION ET ANALYSE DE LA STRUCTURE SALARIALE

ATTENDU QUE dans sa gestion administrative, la Municipalité de Saint-Damase désire procéder à la révision et l'analyse de sa structure salariale.

ATTENDU QUE la FQM a présenté une offre de service en date du 3 septembre 2019 et que les élus sont en accord afin de procéder à cette analyse;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, appuyé par monsieur le conseiller, Alain Robert et résolu d'accepter l'offre de service de la FQM, datée du 3 septembre 2019 tel que présenté.

ADOPTÉE

Rés. 2019-09-111

MANDAT À PRO-ACTION DIÉSEL INC. –RÉPARATION MOTEUR USINE FILTRATION

ATTENDU QUE suite à une panne du moteur-pompe à l'usine de filtration;

ATTENDU QUE suite à l'expertise effectuée par deux entreprises spécialisées afin de le remettre en service;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, et résolu d'accepter la soumission de la compagnie PRO-ACTION DIÉSEL INC., datée du 12 septembre 2019, numéro 63072, tel que présentée et de procéder à sa remise en service.

QUE les sommes nécessaires pour donner application à la présente résolution sont disponibles au poste budgétaire 02-412-00-526

ADOPTÉE

SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes dans la salle profitent de cette seconde période mise à leur disposition pour poser des questions aux membres du Conseil ou s'enquérir de certains dossiers.

Rés. 2019- 09-112

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, et résolu que la séance soit levée à 19 h 40

ADOPTÉE

Christian Martin
Maire

Johanne Beauregard
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Christian Martin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Christian Martin, maire